

La paternité du réalisateur sur les œuvres cinématographiques : un passé toujours d'avenir?

(Direction : Isabelle Marinone, Centre Georges Chevrier, Isabelle Moine-Dupuis, Credimi)

Jeudi 21 juin 2018

Maison des sciences de l'homme

DIJON –Campus universitaire

9 h : Accueil des participants et ouverture du colloque par les directeurs du CGC et du Credimi.

Matinée : sous la présidence de Stéphane Kotovtchkine (MCF Histoire du droit /CGC)

I- Pater is est quem opus demonstrat : La difficile reconnaissance du droit à la paternité du réalisateur

9h30 : **Stéphanie Carre** (MCF Droit / Strasbourg) : L'œuvre de collaboration, un défi à la propriété artistique ? Genèse et affirmation de la qualité d'auteur du réalisateur de cinéma

9h50: **Anne-Emmanuelle Kahn (MCF Droit/ Lyon 3)** : Le droit moral du réalisateur

10h20 : Discussion

10h30:**Alain Carou** (Conservateur du département Audiovisuel de la BNF) : Les revendications de paternité chez Marcel L'Herbier, cas exemplaire d'articulation entre la revendication collective et l'affirmation de l'individu artiste.

10h50 : **Dimitri Vezyroglou** (MCF Histoire du Cinéma / Paris 1): Le droit du plus fort ? Les démêlés d'Abel Gance avec le producteur et le distributeur de son Napoléon en 1927-1928

10 h 40 : Discussion et pause

11h10 : **Isabelle Marinone** (MCF Histoire du Cinéma /CGC) : Le cas de la *Croisière jaune* et le statut du réalisateur de documentaire

11h30 : **Benjamin Montels** (MCF Droit/ Rennes) sous réserve: La résolution des litiges contemporains impliquant les réalisateurs.

11h50 : Discussion

12h00 : Déjeuner

Après-midi : sous la présidence d'Emmanuel Py (MCF droit /Credimi)

II- Pater is es quem jus gentium dixit ? Un statut international du réalisateur est-il possible ?

14h00 : **Pascal Kamina** (Pr Droit / UFC) : L'évolution de la situation du réalisateur en droit comparé

14h20 : **Edouard Treppoz** (Pr Droit / Lyon 3): L'internationalisation des productions : quelle place et quel droit pour les réalisateurs ?

14 h 40 : Discussion

14 h 50 **Paola Palma** (Docteur de l'université de Vérone, chercheuse associée à l'UMR Thalim, Paris 1) De quel droit ? La place du réalisateur dans les accords franco-italiens de coproduction cinématographique à partir de 1946

15h10 : **Isabelle Moine-Dupuis** (MCF Droit /Credimi) : L'Union européenne et les droits du réalisateur.

15h30 : Discussion et pause

15h40 : Table ronde animée par **Véronique Parisot** (MCF Droit /Credespo) : Le droit du réalisateur à la protection de son œuvre, une spécificité européenne ou un droit de l'homme?

16h30 : Fin de la journée